

## *Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université - CSN*

5321, rue Lafond, Montréal (Qué.) H1X 3G6 • (514) 374 4241 • stttu@videotron.ca

Monsieur Pierre Brossard  
Chargé du dossier sur l'intégration  
de la Télunq à l'UQAM

Monsieur,

À la suggestion de mon collègue Patrick Guillemet, je vous transmets par la présente quelques réflexions et informations factuelles sur la place et sur le rôle des tuteurs à la Télunq.

À la Télunq, les différentes composantes de la tâche d'enseignement se déclinent, pour l'essentiel, de cette façon : les professeurs sont responsables de la conception de la formule d'enseignement et du matériel pédagogique des cours. Pour ce faire, ils bénéficient des services de spécialistes en sciences de l'éducation. De leur côté, les tuteurs encadrent les étudiants et évaluent leurs apprentissages. Ils sont les principaux interlocuteurs auprès des étudiants sur le plan pédagogique. Il peut arriver, en de rares occasions, qu'un professeur entre en contact avec des étudiants inscrits à son cours. En règle générale, après que la Télunq ait transmis le matériel de cours aux étudiants, le tuteur a l'entière responsabilité de ses étudiants jusqu'à ce qu'ils terminent leur cours.

Il est important que vous sachiez que ce partage des rôles ne fait pas consensus au sein du corps professoral de la Télunq. Certains professeurs soutiennent que le matériel de cours mis à la disposition des étudiants et la démarche d'apprentissage qui y est suggérée sont suffisamment complets pour qu'aucune tâche d'enseignement ne soit nécessaire. Selon ce point de vue, les cours seraient « autoportants » et les tuteurs joueraient, en quelque sorte, le rôle de garde-fous institutionnels dont bien peu d'étudiants auraient besoin.

Dans leur pratique professionnelle, les tuteurs sont confrontés à une toute autre réalité. Bien qu'il ne leur soit pas demandé de concevoir le matériel de cours, ils sont appelés à assumer les autres composantes de la tâche d'enseignement. Bon nombre de professeurs les perçoivent d'ailleurs comme des collaborateurs de première ligne à qui ils délèguent une partie des responsabilités traditionnellement réservées aux professeurs œuvrant sur campus.

Cette controverse sur la définition des tâches réelles des tuteurs, particulière à l'enseignement à distance, a pris des proportions telles que les tuteurs ont dû faire la grève pendant plus de deux mois en 2008 pour faire reconnaître la valeur de leur contribution à l'enseignement et l'étendue de leur tâche. À cet effet, je joins à la présente un document faisant état de la situation des tuteurs de la Télunq dans le contexte des dernières négociations. Sous le titre « *Tuteurs, tutrices à la Télé-université : un titre en mal de reconnaissance professionnelle* », ce document compare les tâches et responsabilités des tuteurs à celles des professeurs de la Télunq, puis à celles des chargés de cours et des auxiliaires d'enseignement œuvrant sur campus.

Voici par ailleurs quelques autres renseignements qui pourront, je l'espère, vous éclairer davantage sur la situation des tuteurs à la Télunq. Nous formons un corps d'emploi relativement stable. La grande majorité des tuteurs cumulent plus de dix ans de service. Bien peu toutefois y travaillent à plein temps, soit environ un tuteur sur dix. À l'autre extrême, plus du tiers des tuteurs encadrent moins de trente étudiants par trimestre, ce qui représente trois à six heures de travail par semaine. Le nombre d'étudiants inscrits à

chacun des cours offerts à la Téléq étant relativement peu élevé, les tuteurs doivent se qualifier dans plusieurs cours pour obtenir un nombre suffisant d'assignations d'étudiants. Ainsi, la moitié des tuteurs détiennent les qualifications requises dans six cours ou plus, la moyenne étant de huit cours par tuteur à l'automne 2006.

Quel que soit le nombre d'étudiants dont il a la charge, le tuteur doit répondre aux demandes de ses étudiants dans un délai de deux jours et corriger leurs travaux notés dans les sept jours ouvrables. Typiquement, le tuteur contacte ses étudiants au début du cours afin de les orienter dans leur démarche d'apprentissage. Puis, les étudiants sont invités à communiquer avec leur tuteur au besoin, à tout moment durant le cours. Environ le quart des étudiants font un usage intensif des services offerts par leurs tuteurs tandis que les autres s'en tiennent à l'essentiel. Le nombre et la durée des contacts entre l'étudiant et son tuteur varient significativement selon le degré d'autonomie de l'étudiant, selon l'étendue de ses connaissances préalables et selon ses capacités intellectuelles. D'autres variables influencent de façon importante le temps de contact auprès des étudiants : la complexité de la matière du cours et la qualité du matériel pédagogique offert aux étudiants.

Peu nombreux sont les cours « autoportants » du point de vue des tuteurs dont la tâche quotidienne auprès des étudiants consiste justement à combler les zones d'incertitude qui subsistent dans le matériel de cours. Le tuteur est appelé à jouer un rôle de médiateur entre des contenus de cours standardisés et des étudiants dont les besoins sont multiples en raison de la diversité de leurs parcours scolaires et professionnels.

Enfin, il est une dimension sur laquelle le matériel de cours a bien peu de prise : la motivation de l'étudiant. L'intervention humaine revêt ici toute son importance. Dans le contexte de l'enseignement à distance, les étudiants sont privés de contact avec leurs pairs; le tuteur est bien souvent le seul interlocuteur avec qui ils peuvent échanger et trouver appui. En retour, les tuteurs y puisent leur satisfaction au travail. Leur sentiment d'appartenance à la Téléq est largement tributaire de leur engagement professionnel envers leurs étudiants.

Les tuteurs jouissent en général d'une grande autonomie professionnelle dans l'exercice de leurs fonctions et les contacts entre les professeurs et les tuteurs sont peu encouragés. De façon générale, les professeurs tiennent une séance de formation ou se rendent disponibles pour répondre aux interrogations des tuteurs lors de leur embauche dans un nouveau cours. À leur tour, les tuteurs communiquent avec les professeurs lorsqu'ils constatent des erreurs ou des défaillances dans le matériel de cours.

Pour ce qui est du rattachement Téléq-UQÀM, les tuteurs ont accueilli très favorablement ce partenariat et ils en ont d'ailleurs récolté les premiers fruits: la hausse des inscriptions leur a permis d'encadrer un plus grand nombre d'étudiants. Le fait que ce partenariat soit remis en question aujourd'hui les inquiète bien évidemment. Tous souhaitent que les parties puissent trouver un terrain d'entente et travailler conjointement au développement de l'enseignement bimodal. Soyez assuré que les tuteurs sont prêts à relever le défi : accueillir les étudiants de l'UQÀM en leur offrant — à distance — un enseignement de qualité.

En terminant, je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux tuteurs et vous souhaite bonne chance dans la réalisation de votre mandat. N'hésitez pas à me faire part de toute autre interrogation. Je vous répondrai avec plaisir, par courriel ou par téléphone, à votre convenance.

Sylvie Pelletier, présidente  
Tél. : 514 374-4241  
Courriel : [sylvie.pelletier@videotron.ca](mailto:sylvie.pelletier@videotron.ca)